



LOGEMENTS PASSERELLES

Le Limousin vous accueille

icienlimousin.fr



En Limousin, des logements sont proposés aux personnes ayant un projet d'activité mais ne résidant pas encore dans la région : ce sont les logements « passerelles ». Ce dispositif est coordonné par la Région Limousin. Les missions sur le terrain sont confiées à des partenaires locaux.

➔ A QUI S'ADRESSE CE DISPOSITIF ?

Le logement passerelle s'adresse aux porteurs d'un projet de création/reprise d'activité en Limousin, extérieurs au territoire et ayant besoin de quelques mois sur place pour concrétiser leur projet en Limousin. En effet, pour ces publics, l'absence de logement à proximité de leur future activité peut être un frein dans l'avancée de leur projet.

➔ QUELS SONT SES OBJECTIFS ?

- Le logement passerelle permet :
- de **construire son projet en étant sur place et bénéficier d'un accompagnement global**
 - de démarrer son activité dans de bonnes conditions
 - d'évaluer sur le terrain l'adéquation entre vie de famille, vie professionnelle et nouvel environnement
 - de se créer un réseau de proximité



➔ UN HÉBERGEMENT ET UN APPUI

- Ce dispositif propose à la fois :
- la location d'un **hébergement temporaire** à proximité du futur lieu d'implantation. Le logement proposé est une maison, adaptée aux besoins du porteur de projet et de sa famille, **rénovée ou construite selon les dernières normes écologiques et environnementales**. Durée de mise à disposition : de 3 mois jusqu'à 2 ans, en fonction de l'avancée du projet.
 - un **accompagnement** pour travailler sur son projet d'installation en Limousin. **Un interlocuteur dédié** assure le suivi de chaque porteur de projet, l'oriente et le guide vers les partenaires adaptés. Il propose des outils pour transformer son idée en un projet d'entreprise.

🏠 OÙ EN LIMOUSIN ?

- Des logements passerelles ont été construits ou rénovés dans trois territoires :
- **Pays Combraille en Marche** en Creuse
 - **Parc Naturel Régional de Millevalches** en Creuse
 - **Pays de Tulle** en Corrèze



1 CHAMBONCHARD
(Pays Combraille en Marche - Creuse)
Petite commune située à l'extrême est de la Creuse, à proximité de l'Allier, du Puy-de-Dôme et de la station thermale d'Evaux-les-Bains. Chambonchard se développe par l'accueil de projets atypiques et innovants, et par sa position stratégique. Le réseau de bourgs et de PME-PMI à proximité offre des opportunités d'emploi et d'activité dans les secteurs de l'artisanat, du commerce, du tourisme, du bois, ou encore dans le domaine de la santé.



2 FAUX LA MONTAGNE
(Parc Naturel Régional de Millevalches - Creuse)
Au carrefour des trois départements du Limousin, en zone rurale de moyenne montagne. À 30 minutes d'Eymoutiers et à 10 minutes du Lac de Vassivière. Ce territoire offre un cadre de vie de qualité. Le tissu associatif est actif, porteur de nombreuses initiatives sociales et citoyennes. Les services et commerces de proximité se trouvent à moins de 10 minutes.



3 MEYRIGNAC L'ÉGLISE
(Pays de Tulle - Corrèze)
À 30 minutes de Tulle et d'Egletons. Les services et commerces de proximité se trouvent à moins de 10 minutes. Situé au centre de la Corrèze, au carrefour de l'A20 et de l'A89, ce territoire de 5 000 habitants possède une économie diversifiée : agriculture (élevage bovin), spécialisation industrielle autour de la métallurgie, de la mécanique et de la transformation du bois. Les nombreux festivals, théâtres, musées, participent largement au dynamisme du territoire.



🏠 VOS CONTACTS

Logements à Chambonchard
Pays de Combraille en Marche
Tél. : **05.55.83.11.17**
Courriel : contact@combrailleenmarche.org

Logements à Faux-la-Montagne
Association De fil en Réseaux
Tél. : **05.55.64.54.75**
Courriel : contact@defilenreseaux.org

Logements à Meyrignac l'Eglise
Association Résider pour entreprendre
Tél. : **06.70.28.00.62**
Courriel : rp.entreprendre@gmail.com

www.icienlimousin.fr